

SEANCE DU 27 MARS 2023

## INFORMATIONS :

### - COMPTE RENDU DES DECISIONS DU MAIRE

2023-026	Signature avec <b>Madame SANJA FURNADJISKA-ADAMS</b> d'un devis pour le règlement des frais de traduction dans le cadre des échanges lors de la réunion du COPIL Normandie-Macédoine du 2 février 2023. <b>Le montant de la prestation s'élève à 140 € TTC.</b>
2023-027	Signature avec <b>la COMPAGNIE CIGALE DO BRAZIL</b> d'un devis pour une prestation de Batucada dans le cadre du Carnaval organisé par la Ville le samedi 1 <sup>er</sup> avril 2023. <b>Le montant de la prestation s'élève 775 € TTC.</b>
2023-028	Signature avec <b>la COMPAGNIE ART SYNDICATE</b> d'un devis pour un concert en déambulation dans le cadre du Carnaval organisé par la Ville le samedi 1 <sup>er</sup> avril 2023. <b>Le montant de la prestation s'élève à 1 438 € TTC.</b>
2023-029	Signature avec <b>la COMPAGNIE SONJEVEYES</b> d'un devis concernant une prestation de déambulation sur échasses dans le cadre du Carnaval organisé par la Ville le samedi 1 <sup>er</sup> avril 2023. <b>Le montant de la prestation s'élève 1 380 € TTC.</b>
2023-030	Signature avec <b>le Comité des Fêtes</b> d'un devis correspondant au coût des goûters pour les enfants dans le cadre du Carnaval organisé par la Ville le samedi 1 <sup>er</sup> avril 2023. <b>Le montant de la prestation s'élève 350 € TTC.</b>
2023-031	Signature avec <b>le Comité des Fêtes</b> d'une convention dans le cadre du Carnaval organisé par la Ville le samedi 1 <sup>er</sup> avril 2023 pour l'organisation d'une buvette. <b>Il n'y a pas de coût lié à cette prestation.</b>
2023-032	Signature avec <b>l'association CIE MBONGUI BANTU</b> d'un devis pour l'organisation des ateliers découverte de danse africaine le samedi 25 mars 2023 dans le cadre des activités de l'EMMD. <b>Le montant de la prestation s'élève à 500 € TTC.</b>
2023-033	Signature avec <b>Monsieur Timothé GERNOT</b> d'un contrat pour le concert "Le Duo Nysos" le jeudi 9 mars 2023 dans le cadre des activités de l'EMMD. <b>Le montant de cette prestation s'élève à 558,04 € TTC (prestation non assujettie à la TVA - 280 € de salaire net + 278,04 € de cotisations payées auprès du GUSO).</b>
2023-034	Signature avec <b>Monsieur Pierre BLIN</b> d'un contrat pour le concert "Le Duo Nysos" le jeudi 9 mars 2023 dans le cadre des activités de l'EMMD. <b>Le montant de cette prestation s'élève à 450,64 € TTC (prestation non assujettie à la TVA - 200 € de salaire net + 250,64 € de cotisations payées auprès du GUSO).</b>
2023-035	Signature avec <b>Monsieur Pierre-Louis LE ROUX</b> d'un contrat pour le concert "Le Duo Nysos" le jeudi 9 mars dans le cadre des activités de l'EMMD. <b>Le montant de cette prestation s'élève à 558,04 € TTC (prestation non assujettie à la TVA - 280 € de salaire net + 278,04 € de cotisations payées auprès du GUSO).</b>
2023-036	Signature avec <b>l'UNION AMICALE DES MAIRES DU CALVDOS (UAMC)</b> d'une adhésion pour l'année 2023. <b>Le montant de la cotisation s'élève à 3 145,15 € TTC.</b>
2023-037	Signature avec <b>la société COLLET TP</b> d'un acte spécial portant acceptation du sous-traitant OMEXOM / GARCZYNSKI pour l'exécution des travaux d'éclairage dans le cadre de l'extension du skate-park. <b>Le montant des sommes à verser par paiement direct au sous-traitant s'élève à 21 000 € HT (auto liquidation : la TVA est due par le titulaire).</b>

2023-038	Signature avec <b>la société AXIANS</b> d'un renouvellement de l'abonnement téléphonie et internet pour l'Atelier 860. <b>Les mensualités de l'abonnement sont de 49 € HT (prélèvement trimestriel).</b>
2023-039	Signature avec <b>la Sarl Tohu Bohu</b> d'une convention pour l'organisation d'un atelier d'initiation à la danse orientale le mercredi 31 mai 2023 dans le cadre du festival Latitude(s). <b>Le montant de cette prestation s'élève à 100 € TTC.</b>
2023-040	Signature avec <b>la société WTECH GROUP</b> d'un devis pour la location d'une scène mobile à l'occasion du festival Latitude(s) le samedi 3 juin 2023. <b>Le montant de cette prestation s'élève à 1 692 € TTC.</b>
2023-041	Signature avec <b>la société AXIANS</b> d'un devis pour la réalisation d'opérations nécessaire au raccordement du PEEJ au réseau fibre optique. <b>Les frais fixes d'installation s'élèvent à 2 544 € TTC et les frais d'abonnement sont de 171,60 € TTC par mois.</b>
2023-042	Signature avec <b>DOCAPOST FAST</b> d'un contrat pour le renouvellement d'un certificat RGS** Certinomis pour la dématérialisation des actes et le paramétrage, pour la période du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2025. <b>Le coût de cette prestation s'élève à 331,20 € TTC.</b>
2023-043	Signature avec <b>la société le 8ème ART</b> d'un devis pour un feu d'artifice à l'occasion du Fest'Ifs 2023. <b>Le montant de cette prestation s'élève à 5 700 € TTC.</b>
2023-044	Signature avec <b>la société PREVENTION SANTE AU TRAVAIL (PST)</b> d'une convention dans le cadre de la prévention santé au travail du personnel de la Ville d'Ifs pour une durée d'un an, à savoir du 1er janvier au 31 décembre 2023. Le montant annuel de la cotisation est composé de : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Un forfait par agent déclaré : 102 € HT ;</li> <li>- Embauches : 102 € HT ;</li> <li>- Cotisation fixe (1 fois / an par structure) : 35 € HT ;</li> <li>- Droit d'entrée (par agent inscrit à la signature de la première convention d'une structure) : 25 € HT ;</li> <li>- Facturation en cas de non déclaration de début d'année : effectif présent + majoration de 10 % ;</li> <li>- Absences : 51 € HT.</li> </ul>